

Groupe local Anticor33

Relevé de conclusions de la réunion du 19 novembre 2011 Maison de quartier Noes, à Pessac

Il s'agit de la première réunion d'Anticor33 suivant la création de groupe local girondin, le 25 juin dernier, à Sainte-Croix-du-Mont. Elle avait pour but de permettre aux adhérents et sympathisants d'Anticor qui avaient surtout échangé leurs points de vue par courriels de se rencontrer et d'approfondir leurs convictions en présence d'un membre du bureau national, Gabrielle Audefroy et de représentants des groupes locaux de l'Aude, Jean-Marc Alric, et du Lot-et-Garonne, Patrick Beauvillard. Deux élus, Alain Rousset, Président du Conseil régional, et Jean-Jacques Benoit, maire de Pessac, ont manifesté leur intérêt pour notre démarche en se prêtant à des échanges avec la salle.

La séance a été ouverte par une brève présentation des présents permettant à chacun d'apprécier la diversité des domaines d'activité du groupe ainsi constitué.

Intervention de Gabrielle Audefroy

Il revenait à Gabrielle Audefroy de rappeler les engagements d'Anticor. A près un bref historique de ce mouvement créé en 2002, et les développements de l'affaire de la mairie de Paris qui l'ont fait connaître du grand public elle a insisté sur la singularité de cette association qui se caractérise par :

- son caractère transpartisan et une ouverture sans discrimination, sauf celle des extrêmes, aux élus et non élus de tous horizons ;
- le sérieux de ses démarches afin d'éviter des signalements précipités, insuffisamment étayés, et susceptibles par conséquent d'être jugés de nature calomnieuse ;
- le souci de promouvoir l'éthique en politique ;
- le travail en équipe.

Intervention de Patrick Beauvillard

Patrick Beauvillard, du groupe local du Lot-et-Garonne a commenté la Charte d'éthique qu'Anticor se propose de faire signer aux candidats à des mandats électifs et en a remis un exemplaire au Président Alain Rousset qui venait de nous rejoindre en lui suggérant de la soumettre au Conseil régional.

Intervention du Président Alain Rousset

Le Président Rousset a évoqué les réalisations de sa région et les contraintes

des parlementaires, justifiant ainsi le cumul des mandats. Il a recentré dans une plus large perspective le débat sur le cumul des mandats, en soulignant que si des progrès devaient être réalisés dans ce domaine, ils seront nécessairement conditionnés par la réorganisation de nos structures politico-administratives dont on connaît la complexité et les réticences aux changements. Sur ce dernier point un constat de désaccord a été établi avec Anticor.



René Laversanne, adjoint mairie de Pessac, Alain Rousset, Pt de la Région Aquitaine, Patrick Beauvillard, conseiller régional Anticor 47, Gabrielle Audefroy responsable des groupes locaux d'Anticor

Intervention de Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac



Patrick Beauvillard, Gabrielle Audefroy, Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac. Norbert Guillot, Anticor 33.

Jean-Jacques Benoît a abordé la question des indemnités des élus qui en est un exemple, car un élu exerce un vrai métier. Il ne s'agit pas d'un simple « plus » démocratique apporté au fonctionnement de nos structures administratives, gérées par les fonctionnaires locaux. Si ce devait être que cela, il est évident que le cumul des mandats s'en trouverait encouragé, sans parler des conflits d'intérêts. Il a souligné ensuite la piste prometteuse des open data (ou e-démocratie), qui tend à se développer avec la généralisation des sites

internet communaux. Rappelons en effet que la libéralisation des données publiques consiste pour les collectivités à mettre leurs données à la disposition du public avec des outils de téléchargement et un accompagnement des utilisateurs pour leur faciliter le partage des informations. Ce dispositif, va dans le sens de la transparence vis-à-vis des citoyens, satisfait leur volonté de participer à la vie de la Communauté, et à exercer leur droit d'être informé et par conséquent de se saisir des éléments du débat. La nécessité de promouvoir plus résolument la parité dans les exécutifs locaux au sens large (maire et adjoints) lui apparaît aussi d'une urgente nécessité.

Intervention de Jean-Marc Alric, coordonnateur Anticor11

Jean-Marc Alric a apporté le précieux témoignage de son groupe local, qui a déjà plus de deux ans d'existence. Des perspectives de collaboration entre nos groupes locaux s'avèrent prometteuses. Anticor 33 a d'ailleurs fait de larges emprunts au blog de l'Aude.

Intervention de Norbert Guillot, coordonnateur Anticor33

Après de longs échanges des intervenants avec la salle, Norbert Guillot a proposé la création de groupes de travail dans les domaines suivants:

- gestion du site anticor33 (1850 visiteurs depuis le 25 juin avec un record de connectés simultanés de 17 internautes) :

La gestion du site pose certes des difficultés techniques qui requiert des compétences particulières mais justifie aussi d'une vigilance quant à son contenu analogue à celle qu'exercerait un comité de rédaction dans la presse écrite. Toutes les bonnes volontés sans exclusive seront, à cet égard, les bienvenues ;

- diffusion de la charte, notamment à l'occasion des élections locales, il s'agira d'un chantier important qui devra être préparé bien en amont des élections.

Les candidats aux élections locales notamment se déclarant aux derniers moments, il s'agira par conséquent de les identifier pour leur proposer d'y

adhérer mais aussi de déterminer comment signaler ensuite ces adhésions en temps utile ;

- préparation d'un colloque fin 2012 sur la corruption.

Le milieu universitaire, déjà contacté serait intéressé par une manifestation de ce type ;

- permanence mensuelle pour faciliter nos contacts réciproques et recevoir les signalements.

Nous avons déjà été interpellés à différentes reprises, et parfois même dans des domaines étrangers à notre vocation mais il faut tout de même y répondre et souvent faire la part des choses car l'absence de transparence, surtout dans le milieu des collectivités locales, est propre à susciter une suspicion qui à l'usage s'avère infondée ; de nombreuses associations à la recherche d'expertise nous sollicitent également.

- création d'un jury pour la remise d'un prix de l'éthique et, éventuellement, de casseroles d'or.

Cela suppose la mise en place de critères prédéfinis comme, par exemple, pour le prix de l'éthique le nom cumulé des mandats dans le temps et dans l'espace d'un nommé quelque soit, par ailleurs, ses talents, et, pour la remise des casseroles, la valeur probante des arguments invoqués. Il appartiendra par conséquent à un jury émanant de notre groupe local d'élaborer une grille de scoring propre à conforter la pertinence de nos choix.

Les adhérents et sympathisants d'Anticor33 seront invités à s'inscrire à ces différents chantiers. La désignation d'un chargé de communication est également indispensable. La presse a déjà sollicité certains d'entre-nous et il vaut mieux confier cette responsabilité à une seule personne pour éviter toute confusion sur le sens et la nature de nos travaux.



René Laversanne, Alain Rousset, Patrick Beauvillard, Gabrielle Audefroy, Norbert Guillot, Jean-Marc Alric Anticor 11.